

Suivi mensuel

Les éléments contrôlés (moyenne mensuelle)	Les seuils réglementaires (définis dans l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter d'Alcéa)	Résultats des mesures environnementales	
Décembre 2016		Ligne 1 en mg/Nm3	Ligne 2 en mg/Nm3
Poussières	10mg/Nm3	2,08	0,30
Composés organiques exprimés en carbone total (COT)	10 mg/Nm3	0,78	2,12
Chlorure d'hydrogène (HCI)	10 mg/Nm3	2,28	2,92
Dioxyde de souffre (SO2)	50 mg/Nm3	2,57	2,23
Oxyde d'azote (NOx)	80 mg/Nm3	50,38	39,67
Monoxyde de Carbone (CO)	50 mg/Nm3	4,23	3,29
Ammoniac (NH3)	30 mg/Nm3 (applicable 01/07/2014)	0,51	0,66





